



Eaux40

SYNDICAT DES EAUX
DU MARSEILLON ET DU TURSAN

FICHE NAVETTE USAGER SYNDICAT DES EAUX DU MARSEILLON ET DU TURSAN

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ou DEMANDE DE REHABILITATION

(document à joindre à la demande de permis de construire ou à envoyer au Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan en cas d'une réhabilitation)

Le Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan gère, à la demande du maire, le service public de l'assainissement non collectif de la commune de

Cette mission comprend, pour les constructions neuves ou les réhabilitations de bâtiments, un contrôle technique obligatoire consistant à la vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages d'assainissement non collectifs conformément à l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié.

Les tarifs d'intervention du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan ont été fixés par l'Assemblée générale comme suit :

| | TARIFS | |
|----------|---------------------------------|---------------------------------|
| | Contrôle de conception | Contrôle de réalisation |
| Prix HT | 150,00 Euros | 150,00 Euros |
| TVA 10 % | 15,00 Euros | 15,00 Euros |
| | 165,00 Euros | 165,00 Euros |
| Prix TTC | Cent soixante-cinq Euros | Cent soixante-cinq Euros |

PARTIE A COMPLETER OBLIGATOIREE PAR LE DEMANDEUR

Je soussigné, Mr Mme

Nom : Prénom(s) :

Adresse actuelle :

Tél : Email :

M'engage à payer le prix de l'intervention du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan, dès réception de la facture.

M'engage à prévenir le Syndicat des Eaux Marseillon Tursan, une semaine avant le début des travaux.

Fait à,
le

Signature (avec mention « lu et approuvé bon pour acceptation »)

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan, responsable du traitement, par écrit en vous adressant au Syndicat, en joignant une copie d'une pièce d'identité (article 12 du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel).

Le Délégué à la Protection des Données personnelles est l'Agence Landaise Pour l'Informatique (ALPI, 175, place de la Caserne Bosquet BP30069 - 40002 MONT-DE-MARSAN CEDEX), que vous pouvez contacter pour tout renseignement supplémentaire.